



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/76
2 avril 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Seizième session
Genève, 28-30 novembre 2007

**RAPPORT DU COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE
SUR SA SEIZIÈME SESSION**

Résumé

À sa seizième session, le Comité de l'énergie durable a examiné les points suivants: questions découlant de la soixante-deuxième session de la Commission qui intéressent le Comité; questions liées à l'investissement dans le secteur des hydrocarbures et au financement de ce secteur pour améliorer la sécurité énergétique mondiale; questions et tendances concernant l'investissement dans le secteur de l'électricité; vue d'ensemble de la quinzième session de la Commission du développement durable; examen des activités des organes subsidiaires du Comité; programme de services consultatifs régionaux dans le domaine de l'énergie au cours de la période 2005-2007; planification de l'évaluation des résultats du programme de travail pour 2008-2009; programme de travail dans le domaine de l'énergie pour 2008-2009; et coopération et coordination avec d'autres organismes.

Le Comité de l'énergie durable a aussi approuvé la demande de renouvellement pour deux années supplémentaires de son mandat émanant du Groupe spécial d'experts chargé de l'harmonisation de la terminologie de l'énergie fossile et des ressources minérales.

En outre, les activités du Comité relatives à l'application du programme de travail sur l'énergie durable réalisées au cours des douze derniers mois et les principales activités prévues à ce titre pour les douze prochains mois ont été présentées au Comité exécutif par le Président et les Vice-Présidents.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. PARTICIPATION.....	1 – 6	4
II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour).....	7	5
III. ÉLECTION DU BUREAU (Point 2 de l'ordre du jour).....	8	5
IV. QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SOIXANTE-DEUXIÈME SESSION DE LA COMMISSION QUI INTÉRESSENT LE COMITÉ (Point 3 de l'ordre du jour).....	9 – 12	5
V. INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DES HYDROCARBURES ET FINANCEMENT DE CE SECTEUR POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE MONDIALE (Point 4 de l'ordre du jour).....	13 – 18	6
VI. INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ DANS LA RÉGION DE LA CEE: QUESTIONS ET TENDANCES (Point 5 de l'ordre du jour).....	19 – 20	7
VII. VUE D'ENSEMBLE DE LA QUINZIÈME SESSION DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (Point 6 de l'ordre du jour)	21	8
VIII. EXAMEN DES ACTIVITÉS DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU COMITÉ (Point 7 de l'ordre du jour).....	22 – 27	8
A. Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21», Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques	23	8
B. Groupe de travail du gaz, Groupe spécial d'experts de la fourniture et de l'utilisation du gaz et Centre du gaz.....	24	9
C. Groupe spécial d'experts chargé de l'harmonisation de la terminologie de l'énergie fossile et des ressources minérales	25	10
D. Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon	26	11
E. Groupe spécial d'experts sur la production non polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles.....	27	12

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
IX. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS RÉGIONAUX DE LA CEE DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE AU COURS DE LA PÉRIODE 2005-2007 (Point 8 de l'ordre du jour).....	28 – 29	12
X. PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2008-2009 (Point 9 de l'ordre du jour)	30 – 32	13
XI. PROGRAMME DE TRAVAIL DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE POUR 2008-2009 (Point 10 de l'ordre du jour).....	33 – 35	13
XII. COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES (Point 11 de l'ordre du jour).....	36 – 39	13
XIII. QUESTIONS DIVERSES (Point 12 de l'ordre du jour)	40	14
XIV. ADOPTION DU RAPPORT DE LA SESSION (Point 13 de l'ordre du jour)	41	14

Annexes

I. Résumé du Président: Investir dans l'atténuation des risques pour la sécurité énergétique	15
II. Calendrier des réunions du Comité de l'énergie durable et de ses organes d'exécution en 2008	19

I. PARTICIPATION

1. Le Comité de l'énergie durable a tenu sa seizième session du 28 au 30 novembre 2007. Y ont participé 223 représentants des 39 États membres de la CEE ci-après: Albanie, Allemagne, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Danemark, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldova, Norvège, Ouzbékistan, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Tadjikistan, Turquie et Ukraine; ainsi que des représentants de la Communauté européenne.
2. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) étaient également représentés.
3. Des représentants des organisations intergouvernementales et non gouvernementales ci-après étaient aussi présents: Center for Energy Defence, Clean Air Foundation, Conseil de l'Europe, Council of European Energy Regulators (CEER), secrétariat de la Charte de l'énergie, Fédération européenne des énergies renouvelables (EFET), International Center for Research on Biofuels and Patents, Centre international de commerce et de développement durable (CICDD), Comité international de pétrographie des charbons et de pétrologie organique (ICCP), Agence internationale de l'énergie (AIE/OCDE), International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA), International Institute for Industrial Environmental Economics (IIIEE), Institut international du développement durable (IIDD), Organisation internationale de normalisation (ISO), Moscow International Petroleum Club, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Vernadsky Foundation, Institut mondial du charbon (WCI), Conseil mondial de l'énergie (CME), Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD) et World Trade Institute (WTI).
4. Le Président du Comité de l'énergie durable a ouvert la réunion en présentant le déroulement de la session extraordinaire et les intervenants pour cette session.
5. Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU, M. Marek Belka, a félicité les participants pour le forum, organisé la veille, sur la promotion de l'investissement dans une production d'électricité moins polluante à partir de combustibles fossiles, et a souligné en quoi la viabilité environnementale et l'efficacité énergétique restaient deux des principaux enjeux qui s'imposaient à la région de la CEE.
6. Le Secrétaire exécutif a présenté la session extraordinaire sur l'investissement dans le secteur des hydrocarbures et le financement de ce secteur et les risques pour la sécurité énergétique associés. L'évolution de ces dernières années faisait que les pays se sentaient moins assurés de pouvoir accéder à une énergie d'un prix raisonnable. Cette inquiétude se ressentait aussi dans les orientations de sécurité stratégique et de politique étrangère. Le Secrétaire exécutif a demandé aux représentants d'étudier la possibilité d'approuver une déclaration intitulée «Investir dans l'atténuation des risques pour la sécurité énergétique», où étaient suggérées un certain nombre d'initiatives à mener sous les auspices du Comité au cours des prochaines années.

Il a aussi présenté le débat d'experts prévu au cours de la session sur le thème «Biocarburants: un examen objectif», qui permettrait d'examiner la situation actuelle et les perspectives concernant les biocarburants, leurs limites et leurs avantages, et la contribution potentielle de la production de biocarburants à l'amélioration de la sécurité énergétique et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)

Documentation: ECE/ENERGY/75.

7. L'ordre du jour a été adopté sans modifications.

III. ÉLECTION DU BUREAU (Point 2 de l'ordre du jour)

8. Les membres du Bureau ont été élus comme suit: Président: M. Jean-Christophe Füeg (Suisse); Vice-Présidents: M. Renaud Abord-de-Chatillon (France), M^{me} Barbara McKee (États-Unis d'Amérique), M. Sergei Mikhailov (Fédération de Russie), M. Laszlo Molnar (Hongrie) et M. Nick Otter (Royaume-Uni).

IV. QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SOIXANTE-DEUXIÈME SESSION DE LA COMMISSION QUI INTÉRESSENT LE COMITÉ (Point 3 de l'ordre du jour)

Documentation: ECE/ENERGY/2007/1 et ECE/ENERGY/68/Add.1; section II.

9. Le Comité a pris note des décisions prises par la Commission à sa soixante-deuxième session en avril 2007, notamment de la décision relative au mandat du Comité.

10. Notant qu'il faudrait investir massivement dans les infrastructures énergétiques mondiales au cours des trois prochaines décennies, les intervenants du débat sur l'énergie à la soixante-deuxième session de la Commission, intitulé «Politiques en matière d'énergie durable: la clef de la sécurité énergétique», ont instamment invité le Comité de l'énergie durable à engager un dialogue intergouvernemental sur la sécurité énergétique et, plus précisément, sur les investissements dans le domaine des infrastructures énergétiques et leur financement.

11. La Commission a recommandé que ce dialogue technique renforcé sur la sécurité énergétique ait lieu pendant les sessions annuelles du Comité, avec la participation de représentants des gouvernements, des industries de l'énergie, des milieux financiers et des organisations internationales compétentes.

12. Le Comité a aussi été invité à envisager d'élargir par la suite ce dialogue à tout ou partie des aspects suivants: a) échange de données et d'informations et amélioration de la transparence; b) cadre juridique, réglementaire et directif; c) harmonisation des normes; d) recherche-développement et mise en œuvre de nouvelles technologies; et e) garanties pour les investissements/les transitaires et partage des charges dans les situations de crise (E/ECE/1448, annexe II).

**V. INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DES HYDROCARBURES ET
FINANCEMENT DE CE SECTEUR POUR AMÉLIORER
LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE MONDIALE
(Point 4 de l'ordre du jour)**

Documentation: ECE/ENERGY/2007/2 et ECE/ENERGY/2006/3.

13. Une réunion extraordinaire d'une journée sur le thème «Investissement dans le secteur des hydrocarbures et financement de ce secteur pour améliorer la sécurité énergétique mondiale» a été organisée pour permettre au Comité d'examiner cette question de manière approfondie. Les participants ont d'abord entendu le point de vue de représentants d'organisations internationales, puis celui de plusieurs acteurs du secteur privé au cours de l'après-midi. Des exposés ont été présentés par les organisations internationales suivantes: OSCE, Commission européenne, secrétariat de la Charte de l'énergie et AIE. Tous les orateurs ont souligné que la région de la CEE resterait fortement tributaire du pétrole, du gaz naturel et du charbon pour répondre à une demande énergétique croissante au cours des prochaines décennies. Une approche multipartite était donc nécessaire pour assurer un développement énergétique durable, avec des effets positifs sur les plans aussi bien de la sécurité énergétique que du climat et de l'économie.

14. Le Directeur de la Division de l'énergie durable a présenté la publication de la CEE intitulée «Emerging Global Energy Security Risks» (Energy Series n° 36), qui était l'aboutissement des analyses et des débats menés au Forum de la sécurité énergétique sur la dimension mondiale des nouveaux risques pour la sécurité énergétique auxquels étaient exposés les États membres de la CEE. Les risques mondiaux pour la sécurité énergétique y étaient présentés selon les trois points de vue différents de l'Union européenne, de la Fédération de Russie et de l'Amérique du Nord. Les débats du Forum avaient permis de rapprocher les points de vue et un consensus avait été trouvé sur des conclusions et des recommandations concernant les moyens d'atténuer ces risques.

15. Le Président-Directeur général de Taylor-DeJongh (États-Unis) a présenté un exposé général – devant servir éventuellement de base à une publication future de la CEE – sur l'investissement dans le secteur des hydrocarbures et le financement de ce secteur en vue d'améliorer la sécurité énergétique mondiale. Il a estimé que le moyen le plus efficace de gérer les risques d'approvisionnement et d'améliorer la sécurité énergétique à l'échelle mondiale était d'investir dans la technologie et les infrastructures: l'évolution du marché de l'énergie avait modifié les conditions à satisfaire pour répondre à cet impératif d'investissement. En conclusion, il a déclaré qu'une coopération active entre les sociétés pétrolières nationales et internationales, conjuguée à des politiques stables dans les pays hôtes, pouvait aider à garantir la mobilisation des capitaux nécessaires pour financer l'investissement dans le secteur des hydrocarbures.

16. Pendant la deuxième partie de la réunion extraordinaire, le Comité a entendu des exposés de représentants du secteur privé sur la gestion des risques, la mobilisation de capitaux et les services d'assurance et de garantie pour les investissements dans le secteur des hydrocarbures. Ont présenté leur point de vue et leur expérience concrète un certain nombre d'intervenants, dont le Président-Directeur général de la Nordic Investment Bank, le Directeur exécutif d'Aon Global Risk Consulting, le Vice-Président de KazMunayGas, le Directeur de programme adjoint pour le projet South Stream à la Division gaz et électricité d'Ente Nazionale Idrocarburi (ENI), le

Directeur adjoint de la Division des projets et des financements structurés de Gazprombank, et le responsable des politiques réglementaires (monde et États-Unis) de Deloitte.

17. À l'issue de la réunion, le Président a présenté un résumé du débat organisé sur le thème «Investir dans l'atténuation des risques pour la sécurité énergétique» (voir l'annexe I).

18. Le Comité:

a) *A pris note avec satisfaction* des exposés présentés par les orateurs et les intervenants de la réunion extraordinaire sur la sécurité énergétique;

b) *A remercié* les membres du Forum de la sécurité énergétique, les auteurs et les experts nationaux de leurs contributions à la publication de la CEE intitulée «Emerging Global Energy Security Risks»;

c) *S'est félicité* des conclusions et des recommandations formulées dans la publication «Emerging Global Energy Security Risks», concernant notamment le développement de la coopération internationale pour la sécurité énergétique dans le cadre de la CEE;

d) *A noté* que dans le plan de travail pour la réforme de la CEE le Comité de l'énergie durable était invité à renforcer ses activités dans les domaines de la sécurité énergétique et de la diversification des sources d'énergie, notamment;

e) *A prié* le secrétariat de produire une publication sur l'investissement dans l'atténuation des risques pour la sécurité énergétique en anglais, en français et en russe, à partir des documents, des exposés et des débats de la réunion extraordinaire sur la sécurité énergétique;

f) *A prié* le secrétariat de lui rendre compte des progrès et des résultats initiaux de ces travaux à sa dix-septième session.

VI. INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ DANS LA RÉGION DE LA CEE: QUESTIONS ET TENDANCES (Point 5 de l'ordre du jour)

19. Le secrétariat a présenté un exposé sur l'investissement dans le secteur de l'électricité dans la région de la CEE et les conclusions du forum organisé le 27 novembre 2007 sur le thème «Favoriser l'investissement dans la production moins polluante d'électricité à partir de combustibles fossiles».

20. Le Comité:

a) *A approuvé* le mandat du Groupe spécial d'experts de la production non polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles, récemment créé;

b) *A approuvé* le programme de travail du Groupe spécial d'experts de la production non polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles;

c) *A pris note avec satisfaction* des exposés des intervenants du forum «Favoriser l'investissement dans la production moins polluante d'électricité à partir de combustibles fossiles»;

d) *A pris note* des conclusions et des recommandations du forum «Favoriser l'investissement dans la production moins polluante d'électricité à partir de combustibles fossiles», qui figurent dans le rapport de la première session du Groupe spécial d'experts de la production non polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles.

VII. VUE D'ENSEMBLE DE LA QUINZIÈME SESSION DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (Point 6 de l'ordre du jour)

21. Le Comité:

a) *A pris note* de la coopération menée avec le Comité des politiques de l'environnement en préparation de la quinzième session de la Commission du développement durable et pendant la session elle-même;

b) *A noté* que la quinzième session de la Commission n'avait débouché sur aucun accord et que des activités de suivi n'étaient donc pas envisagées à ce stade.

VIII. EXAMEN DES ACTIVITÉS DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU COMITÉ (Point 7 de l'ordre du jour)

Documentation: ECE/ENERGY/2007/8 et ECE/ENERGY/WP.4/2007/2.

22. Le Comité a été brièvement informé des activités et du futur programme de travail de chacun de ses organes subsidiaires:

A. Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21», Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques (Point 7 a) de l'ordre du jour)

23. Le Comité:

a) *A pris note* de la contribution positive du projet «Efficacité énergétique 21» et de son projet sous-régional à l'atténuation des changements climatiques dans les États membres;

b) *S'est félicité* des progrès accomplis concernant l'élaboration du projet et le lancement d'activités opérationnelles, notamment pour le financement à partir de 2008 d'investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques;

c) *A exprimé sa gratitude* à SwissRe, à Conning & Company et à TCW pour la mise en place du Fonds européen pour une énergie propre (European Clean Energy Fund) dans le contexte du projet «Efficacité énergétique 21»;

d) *A accueilli avec satisfaction* le séminaire sur le financement d'investissements dans l'efficacité énergétique organisé avec le Fonds européen pour une énergie propre en vue d'élaborer des propositions de projets d'investissement et de présenter l'expérience acquise de la collaboration avec un fonds de participation;

e) *A noté* que les ministres et chefs de délégation présents à la Conférence «Un environnement pour l'Europe» avaient accueilli favorablement le projet de la CEE sur le financement d'investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques et étudieraient la possibilité d'associer leurs gouvernements en tant qu'investisseurs du secteur public au fonds pour l'investissement dans l'efficacité énergétique actuellement mis en place dans le cadre du projet «Efficacité énergétique 21»;

f) *S'est félicité* de la coopération établie dans le domaine de l'efficacité énergétique avec d'autres organisations internationales et institutions du système des Nations Unies, notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Fonds pour l'environnement mondial, le PNUE, le PNUD, la Charte de l'énergie et l'Agence internationale de l'énergie;

g) *A exprimé sa gratitude* aux institutions nationales participantes, aux coordonnateurs nationaux et aux institutions contributrices pour l'aide qu'ils apportaient au projet sous forme de financements, de cofinancements et de contributions en nature pour l'exécution d'activités relevant du projet;

h) *A remercié* en particulier de leur soutien financier la Fondation pour les Nations Unies et le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux, le Ministère français des affaires étrangères et le Fonds français pour l'environnement mondial, le Fonds pour l'environnement mondial du PNUE et l'European Business Congress, e.V.

**B. Groupe de travail du gaz, Groupe spécial d'experts de la fourniture et de l'utilisation du gaz et Centre du Gaz
(Point 7 b) de l'ordre du jour)**

24. Le Comité:

a) *S'est félicité* du niveau élevé de coopération internationale dont les questions relatives au gaz naturel faisaient l'objet dans le cadre de la CEE, à travers le Groupe de travail du gaz, le Groupe spécial d'experts de la fourniture et de l'utilisation du gaz et le Centre du gaz;

b) *A noté avec intérêt* le lancement d'une nouvelle étude sur les économies de gaz en vue de réduire la demande de gaz naturel et de renforcer la sécurité énergétique et a invité le secrétariat à lui rendre compte des progrès accomplis dans l'exécution de ce projet à sa prochaine session;

c) *A invité* le Groupe de travail du gaz à continuer de développer, en coopération avec le Comité des transports terrestres de la CEE, le projet «Couloir bleu» – activité intersectorielle visant à créer en Europe des couloirs de transport pour les véhicules lourds roulant au gaz naturel plutôt qu'au gazole.

**C. Groupe spécial d'experts chargé de l'harmonisation de la terminologie
de l'énergie fossile et des ressources minérales
(Point 7 c) de l'ordre du jour)**

25. Le Comité:

a) *A exprimé sa gratitude* au Bureau et aux membres du Groupe spécial d'experts pour leurs efforts constants visant à promouvoir une harmonisation mondiale de la terminologie de l'énergie fossile et des réserves et ressources minérales par le recours à la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les ressources minérales (CCNU);

b) *A approuvé* la reconduction du mandat actuel du Groupe spécial d'experts pour deux années supplémentaires jusqu'en 2009, en recommandant qu'il se réunisse au moins une fois par an pour mener à bien son mandat;

c) *A constaté* des progrès sensibles dans l'application de la résolution 2004/233 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil invitait les États Membres de l'ONU, les commissions régionales de l'ONU et les organisations internationales à envisager de prendre des mesures pour favoriser l'application de la CCNU à l'échelle mondiale;

d) *S'est félicité* de la coopération et de la collaboration de la CEE avec des pays non membres de la CEE, d'autres institutions des Nations Unies et organisations internationales, organismes intergouvernementaux et associations professionnelles, notamment l'AIEA, l'AIE, le secrétariat du Forum international de l'énergie, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), l'American Association of Petroleum Geologists (AAPG), la Fédération européenne des géologues (FEG), le Committee for Mineral Reserves International Reporting Standards (CRIRSCO), le Conseil international des normes comptables (IASB), le Comité international des normes d'estimation (IVFC), la Société des ingénieurs du pétrole (SPE), la Society of Petroleum Evaluation Engineers (SPEE), le Conseil mondial de l'énergie (CME), le Conseil mondial du pétrole (CMP) et le secteur privé;

e) *A approuvé* le programme de travail du Groupe spécial d'experts chargé de l'harmonisation de la terminologie de l'énergie fossile et des ressources minérales pour 2008, y compris la poursuite de l'étude d'autres structures de gouvernance pour garantir la stabilité et la fiabilité à long terme de la CCNU;

f) *A demandé* que soit établie à l'appui du programme de travail pour 2008 une documentation appropriée qui comporterait les éléments suivants: i) un rapport sur la correspondance de la CCNU avec d'autres grands systèmes de classification des ressources concernant le pétrole et les minéraux; ii) une révision de la CCNU en ce qui concerne le pétrole et les minéraux, à partir des résultats de l'étude de correspondance; iii) un rapport du Bureau sur les options concernant la définition de spécifications et d'orientations à l'appui de la mise en œuvre de la CCNU; iv) des spécifications et des orientations détaillées, établies à partir des décisions du Groupe spécial d'experts concernant des options appropriées; v) un examen approfondi des options restantes concernant la structure de gouvernance; vi) une note sur la mise en place d'un fonds d'affectation spéciale pour les activités du Groupe spécial d'experts ou des organes qui lui succéderont; et vii) des études de cas analysant l'application de la CCNU;

g) *A demandé* au Groupe spécial d'experts de présenter toute révision de la CCNU au Bureau élargi du Comité de l'énergie durable pour examen en 2008 afin de faciliter l'application de la CCNU à l'échelle mondiale.

**D. Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon
(Point 7 d) de l'ordre du jour)**

26. Le Comité:

a) *A exprimé sa gratitude* au Bureau et aux membres du Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon pour leurs travaux visant à promouvoir la récupération et l'utilisation du méthane provenant des mines de charbon et concourir ainsi aux trois piliers du développement durable: prospérité économique, protection de l'environnement et développement social;

b) *S'est félicité* de la coopération et de la collaboration des pays membres et non membres de la CEE, d'autres institutions des Nations Unies et organisations internationales, organismes intergouvernementaux et associations professionnelles aux travaux du Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon, dont le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation internationale du Travail, la Banque mondiale, le Partenariat sur les débouchés du méthane et l'Institut mondial du charbon;

c) *A pris acte* de la contribution du Groupe spécial d'experts aux travaux de la réunion ministérielle sur un environnement pour l'Europe tenue à Belgrade en octobre 2007, où celui-ci a présenté un document de catégorie II sur ses travaux visant à promouvoir la récupération et l'utilisation du méthane dans la région de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale dans le cadre de partenariats effectifs;

d) *A approuvé* le programme de travail du Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon pour 2008;

e) *A exprimé* son soutien à un atelier devant se tenir en Pologne en partenariat avec l'Institut central des mines de Katowice, l'Agence des États-Unis pour la protection de l'environnement et le Partenariat sur les débouchés du méthane, ainsi qu'à deux autres ateliers qui pourraient se tenir dans la région de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale en 2008;

f) *A demandé* que soit établie à l'appui du programme de travail pour 2008 une documentation appropriée qui pourrait comporter: i) un glossaire des termes et définitions couramment utilisés dans les industries du charbon et du méthane provenant des mines de charbon (MMC) partout dans le monde; ii) un rapport sur l'élaboration de cadres réglementaires visant à encourager le drainage effectif du méthane dans les mines de charbon et l'utilisation du MMC, y compris l'impact de l'utilisation d'un méthane de faible qualité; iii) un rapport résumant la coopération menée avec le secteur des assurances pour favoriser une amélioration de la sécurité dans les mines; iv) un rapport final sur le projet extrabudgétaire d'appui au financement de projets MMC dans la région de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale, qui doit s'achever en septembre 2008; et v) une notification et un compte rendu pour chaque atelier consacré au MMC tenu en 2008.

**E. Groupe spécial d'experts sur la production non polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles
(Point 7 de l'ordre du jour)**

27. Le Comité:

- a) *A approuvé* le mandat du Groupe spécial d'experts de la production non polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles, récemment créé;
- b) *A approuvé* le programme de travail du Groupe spécial d'experts;
- c) *A pris note avec satisfaction* des exposés présentés par les intervenants au forum organisé sur le thème «Favoriser l'investissement dans la production moins polluante d'électricité à partir de combustibles fossiles»;
- d) *A pris note* des conclusions et des recommandations du forum, qui figurent dans le rapport de la première session du Groupe spécial d'experts.

**IX. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS RÉGIONAUX
DE LA CEE DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE
AU COURS DE LA PÉRIODE 2005-2007
(Point 8 de l'ordre du jour)**

28. Le Directeur de la Division et le secrétariat ont présenté une mise à jour sur les services consultatifs régionaux dans le domaine de l'énergie, y compris les activités sous-régionales.

29. Le Comité:

- a) *A remercié* le Conseiller régional du rapport présenté sur le Programme de services consultatifs régionaux de la CEE dans le domaine de l'énergie au cours de la période 2005-2007;
- b) *A pris acte avec satisfaction* des services consultatifs régionaux fournis au projet «Efficacité énergétique 21» et au projet relatif à l'utilisation rationnelle et efficace des combustibles et autres ressources énergétiques dans les pays de la Communauté d'États indépendants (CEI);
- c) *S'est félicité* de la fourniture de services consultatifs régionaux aux coordonnateurs nationaux, aux autorités locales et aux ministères, en particulier dans le cadre de projets sur l'efficacité énergétique et la lutte contre les changements climatiques financés par le Fonds pour l'environnement mondial du PNUD (FEM-PNUD) au Bélarus, dans la Fédération de Russie, au Kazakhstan et en Ukraine;
- d) *S'est félicité* des travaux sur le projet relatif à l'élaboration, en collaboration avec le Groupe d'experts de haut niveau et le secrétariat de l'EurAsEC, d'une stratégie pour le développement du complexe combustibles-énergie dans les États membres de la Communauté économique eurasiennne (EurAsEC);
- e) *A pris note* de la nomination d'un nouveau Conseiller régional pour l'énergie.

**X. PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS
DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2008-2009
(Point 9 de l'ordre du jour)**

30. Un questionnaire d'évaluation des résultats du programme de travail pour 2007-2008 a été distribué au cours de la session, qui figure également sur le site Web de la CEE.

31. Pour préparer l'évaluation biennale 2008-2009, le Comité a examiné et approuvé un document établi par le secrétariat dans lequel figuraient les projets de réalisations escomptées pour les différents secteurs d'activité du sous-programme, y compris les indicateurs correspondants (ECE/ENERGY/2007/4).

32. Au titre du même point de l'ordre du jour, le Comité a examiné le projet de cadre stratégique pour l'exercice 2010-2011 établi par le secrétariat pour son sous-programme (ECE/ENERGY/2007/4 annexe II).

**XI. PROGRAMME DE TRAVAIL DANS LE DOMAINE
DE L'ÉNERGIE POUR 2008-2009
(Point 10 de l'ordre du jour)**

Documentation: ECE/ENERGY/2007/9, ECE/ENERGY/2007/8 et ECE/ENERGY/2007/10.

33. Le Comité a examiné et adopté son programme de travail pour 2008-2009, ainsi que ceux de ses organes subsidiaires, sur la base d'une note établie par le secrétariat.

34. Il a examiné sa propre structure et celle de ses organes intergouvernementaux et a pris note des modifications apportées à la fin de l'année 2006 en application du plan de travail pour la réforme de la CEE.

35. Le Comité a approuvé le calendrier provisoire des réunions pour 2008.

**XII. COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES
(Point 11 de l'ordre du jour)**

Documentation: ECE/ENERGY/2007/5, ECE/ENERGY/2007/6, ECE/ENERGY/2007/7 et ECE/CEP/AC.11/2007/9.

36. Le Comité a été informé des activités d'autres comités sectoriels qui présentaient un intérêt commun et de la coopération avec d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des associations professionnelles et les milieux économiques.

37. Le Comité *s'est félicité* de la coopération avec:

a) *Le Comité des politiques de l'environnement*

i) Pour l'élaboration de contributions à la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Belgrade, 10-12 octobre 2007), notamment de documents des catégories I et II relatifs aux activités menées dans les domaines de l'efficacité énergétique et du méthane provenant des

mines de charbon, respectivement. Dans la Déclaration finale de la Conférence, les ministres se sont félicités du projet sur le financement d'investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques et ont indiqué qu'ils étudieraient la possibilité d'associer leurs gouvernements en tant qu'investisseurs du secteur public au fonds d'investissement pour l'efficacité énergétique actuellement mise en place dans le cadre du projet «Efficacité énergétique 21».

- ii) Pour l'élaboration des contributions régionales de la CEE aux quatorzième et quinzième sessions de la Commission du développement durable; et en rapport avec la Convention de la CEE sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus).

b) *Le Comité du bois*

- i) Pour l'utilisation du bois comme source d'énergie renouvelable et *a pris note avec satisfaction* du débat organisé au cours de sa session, conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sur le thème «Biocarburants: un examen objectif». Il a pris note des possibilités de coopération et de collaboration futures et s'en est félicité.

38. Concernant la coopération avec des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, le Comité national français du Conseil mondial de l'énergie a présenté un exposé sur des indicateurs de vulnérabilité. En séance plénière du Comité exécutif, le Directeur de l'IIASA a présenté l'Évaluation énergétique mondiale, initiative visant à aider les décideurs à assurer la fourniture de services énergétiques dans une optique de développement durable. Les représentants de l'AIEA et l'AEI ont présenté les activités de leurs organisations qui avaient trait aux travaux du Comité. Le Président du groupe de travail de l'AIE sur les combustibles fossiles, chef du secrétariat du Forum de haut niveau sur la séquestration du carbone et Vice-Président du Comité de l'énergie durable, a présenté un aperçu des perspectives à court terme en matière de captage et de stockage de carbone.

39. Les résultats de la réunion d'experts PNUE/CEE sur le subventionnement de l'énergie (Genève, 15 et 16 novembre 2007) et les activités de coopération avec le Comité des politiques de l'environnement sur la refonte de la tarification et du subventionnement de l'énergie ont été présentés par des représentants du PNUE et de la CEE.

XIII. QUESTIONS DIVERSES **(Point 12 de l'ordre du jour)**

40. Aucune question n'a été examinée au titre de ce point.

XIV. ADOPTION DU RAPPORT DE LA SESSION **(Point 13 de l'ordre du jour)**

41. Le Comité *a décidé* que le rapport sur les travaux de la session serait rédigé en concertation avec les membres du Bureau et approuvé par le Bureau, puis distribué aux pays.

Annexe I

RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT INVESTIR DANS L'ATTÉNUATION DES RISQUES POUR LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

1. Le 28 novembre 2007, les représentants des gouvernements ont examiné les moyens d'évaluer et d'atténuer les risques pour la sécurité énergétique dans la région de la CEE sous l'angle du financement des investissements devant être réalisés dans les infrastructures énergétiques à l'échelle mondiale au cours des trente prochaines années pour répondre à l'accroissement de la demande d'énergie. Ce dialogue intergouvernemental d'experts a été mené avec des représentants des industries de l'énergie, du secteur financier et d'autres organisations internationales sous les auspices du Comité de l'énergie durable de la CEE. Les participants au débat *ont formulé les conclusions* suivantes:

a) Développer les sources d'énergie et réaliser les investissements correspondants pour répondre à l'accroissement de la demande d'énergie de manière durable restera un enjeu mondial central dans les années à venir. L'importance croissante du secteur public par rapport au secteur privé dans la propriété des ressources en hydrocarbures, ainsi que celle des marchés émergents par rapport aux marchés traditionnels, exigera l'adoption de politiques et de mesures nouvelles et novatrices pour garantir la sécurité future des approvisionnements énergétiques;

b) Les marchés mondiaux de capitaux ont la capacité de financer les vastes investissements qui seront indispensables dans le secteur de l'énergie. Toutefois, les capitaux ne s'investiront que dans les sociétés, les projets et les pays qui présentent un risque et un retour probable sur investissement prévisibles et acceptables. Les pays offrant un climat d'investissement attractif, des garanties quant à l'application des accords commerciaux et une structure politique et sociale stable ont de plus grandes chances d'attirer des capitaux que ceux où l'état de droit est incertain et la situation politique et sociale instable;

c) Pour tirer le meilleur parti des politiques et des investissements dans le domaine de la diversification et de l'efficacité énergétiques, il importe d'avoir des marchés transparents, compétitifs et efficaces, aux niveaux régional et mondial, ainsi qu'un cadre réglementaire solide;

d) L'équilibre du marché pétrolier devrait rester tendu, avec de nouveaux investissements productifs à peine suffisants pour répondre à l'augmentation progressive de la demande. Il existe un risque de sous-investissement dans un certain nombre de pays producteurs clés qui pourrait encore réduire les réserves de capacité de production pétrolière disponibles et entraîner ainsi de nouvelles tensions sur les marchés. Vu cet équilibre délicat de l'offre et de la demande et les faibles réserves de capacité de production disponibles, il est probable que les préoccupations de géopolitique et de sécurité énergétique et l'instabilité politique et sociale de certaines régions productrices continueront d'influer sur le niveau des prix mondiaux du pétrole;

e) L'accroissement rapide de la consommation de gaz naturel rend beaucoup de pays de la CEE plus dépendants des importations. Cela ne posera peut-être pas de problème à court terme et à moyen terme, mais à plus long terme, la demande pourrait devenir difficile à satisfaire à mesure que les nouvelles sources d'approvisionnement deviendront plus difficiles d'accès et plus

coûteuses à exploiter. Les importations de gaz naturel liquéfié (GNL) devront aussi augmenter, et il faudra donc investir dans de nouvelles usines de gazéification du GNL et de nouveaux terminaux d'exportation, ainsi que dans de nouvelles infrastructures de regazéification et autres infrastructures nécessaires au transport du gaz vers les pays consommateurs continentaux. L'évolution du marché du gaz pourrait être de plus en plus influencée par le récent redressement sans précédent du marché du charbon.

f) Alors qu'une population nombreuse et croissante sort de la pauvreté, les ressources énergétiques nécessaires pour accompagner cette évolution doivent être assurées par une efficacité toujours plus grande de la production, de la conversion, du transport et de l'utilisation de l'énergie. En particulier, une meilleure récupération de l'énergie fossile doit être recherchée en réalisant en temps voulu des investissements équilibrés afin d'éviter le gaspillage et de garantir des taux de récupération élevés par la suite. La stabilité et la sécurité sont des préalables à l'adoption des politiques énergétiques clairvoyantes que cela nécessite;

g) Les changements climatiques restent une préoccupation majeure des pays de la CEE, et la question énergétique reste au centre du débat sur les meilleurs moyens de protéger le climat. On assiste actuellement à des efforts considérables de la part des gouvernements et du secteur privé pour développer et commercialiser des procédés plus modernes de combustion du charbon, des technologies nucléaires plus avancées, des technologies pour les énergies renouvelables, des biocarburants pour les transports, des systèmes hybrides, des procédés utilisant l'hydrogène, des techniques de capture et de stockage du carbone, et des technologies et des pratiques à haut rendement énergétique qui permettraient à terme de réduire sensiblement la demande d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre provenant de la consommation d'énergie, et qui seraient plus acceptables pour la société que nombre de technologies et de procédés utilisés à l'heure actuelle. Ces efforts doivent être poursuivis et intensifiés à long terme grâce à des orientations et à des mesures clairement définies;

h) Faute de mécanismes de prix efficaces et fondés sur le marché pour le carbone, les incitations à mettre en œuvre des technologies à faible émission de carbone resteront insuffisantes. Un prix mondial du carbone serait un encouragement notable;

i) Production et consommation d'énergie sont indissociables. Tandis que les consommateurs recherchent la sécurité des approvisionnements, les producteurs et les transitaires/distributeurs recherchent la sécurité de la demande afin de réduire les risques liés à leurs importants investissements à long terme. Il faut donc un échange d'informations et un dialogue systématiques entre les pays, à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement, sur des stratégies énergétiques à long terme. La coopération dans le domaine des investissements pourrait être grandement améliorée si les possibilités d'investissement étaient pleinement exploitées aussi bien par les consommateurs que par les producteurs et s'ils y avaient facilement accès;

j) Des ressources énergétiques abondantes ne suffiront pas à elles seules à attirer les investissements indispensables pour répondre aux besoins futurs en énergie. Les gouvernements, les industries de l'énergie et les milieux financiers devront veiller à ce que les investisseurs privés soient en mesure d'évaluer correctement les nouveaux débouchés dans le secteur de l'énergie et de s'en prévaloir; il faudrait notamment prévoir des conditions fiscales et

réglementaires équitables et stables. Un certain nombre de sources de financement devraient être possibles.

2. Les participants ont formulé les constatations suivantes à l'issue du débat:

a) Certains risques pour la sécurité énergétique peuvent être gérés par les gouvernements, d'autres par les industries de l'énergie, et d'autres encore par le secteur financier international. Mais certains risques peuvent aussi être atténués grâce à des cadres, à des programmes et à des initiatives de coopération multilatérale intergouvernementale. Un large dialogue intergouvernemental d'experts sur l'échange d'informations et la transparence, les investissements d'infrastructure et le financement des infrastructures, les normes, les politiques et les pratiques, la recherche-développement sur de nouvelles technologies et le partage des charges en cas de dysfonctionnement, qui fasse fond sur les instruments et arrangements bilatéraux et multilatéraux existants, pourrait aider à atténuer certaines préoccupations actuelles, portant notamment sur la sécurité des approvisionnements et de la demande;

b) Les risques pour la sécurité énergétique sont souvent perçus différemment par les gouvernements, les industries de l'énergie, les milieux financiers, les organisations internationales et les associations et autres partenaires de la société civile. Une meilleure compréhension de ces différentes perceptions du risque pourrait améliorer le dialogue et la coopération de portée internationale sur la sécurité énergétique;

c) L'objectif d'améliorer la sécurité énergétique tout en promouvant un développement énergétique durable a de meilleures chances d'être atteint si ces deux priorités sont menées de front. Les politiques de sécurité énergétique doivent être étroitement associées à des mesures de promotion d'un développement énergétique durable, prévoyant notamment une utilisation respectueuse de l'environnement des ressources énergétiques et l'accès des générations futures à ces ressources;

d) Le dialogue d'experts sur la sécurité énergétique au niveau de la CEE pourrait être sensiblement amélioré par une évaluation de la vulnérabilité énergétique de chaque pays membre à partir d'indicateurs statistiques cohérents, objectifs et transparents.

3. Compte tenu de ce qui précède, les participants ont suggéré les initiatives suivantes:

a) Présentation des objectifs, des activités et des résultats des programmes intergouvernementaux sur la sécurité énergétique menés par des organisations et des associations internationales et supranationales¹ à la prochaine réunion du dialogue d'experts de la CEE sur la sécurité énergétique, qui doit avoir lieu pendant la dix-septième session du Comité de l'énergie durable;

¹ Charte de l'énergie, European Business Congress, Commission européenne, Agence internationale pour l'énergie, Forum international de l'énergie, Organisation des pays exportateurs de pétrole, Organisation des Nations Unies, Forum économique mondial, Conseil mondial de l'énergie, etc.

b) Conjointement avec les experts nationaux et internationaux intéressés, le secrétariat, devrait entreprendre:

- i) Une étude sur la perception que les décideurs nationaux, les industries de l'énergie, le secteur financier international et les organisations et associations internationales et supranationales ont des risques pour la sécurité énergétique;
- ii) Une analyse de la façon dont des mesures visant à promouvoir un développement énergétique durable peuvent améliorer la sécurité énergétique;
- iii) Une évaluation de l'utilisation d'indicateurs statistiques pour mesurer la vulnérabilité énergétique des États membres de la CEE;
- iv) Une évaluation des complémentarités entre les stratégies de sécurité énergétique des différentes sous-régions de la CEE.

4. Il devrait être rendu compte des progrès accomplis et des résultats initiaux de ces études au Comité de l'énergie durable à sa dix-septième session.

Annexe II

CALENDRIER DES RÉUNIONS DU COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE ET DE SES ORGANES D'EXÉCUTION EN 2008

Le Comité de l'énergie durable demande qu'un calendrier provisoire des réunions de l'année civile suivante lui soit communiqué à chaque session.

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

- Comité de l'énergie durable, dix-septième session, 19-21 novembre, Genève (y compris des réunions consacrées à la sécurité énergétique);
- Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon, atelier et réunion préparatoire de la quatrième session 27 et 28 février, Szczyrk (Pologne);
- Réunion du Bureau élargi du Groupe spécial d'experts chargé de l'harmonisation de la terminologie de l'énergie fossile et des ressources minérales, 27 et 28 février;
- Groupe spécial d'experts chargé de l'harmonisation de la terminologie de l'énergie fossile et des ressources minérales, cinquième session, 15 et 16 avril, Genève;
- Groupe spécial d'experts de la production non polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles, deuxième session, 18 avril, Genève;
- Groupe spécial d'experts du méthane provenant de mines de charbon, quatrième session, 17 novembre, Genève;
- Groupe spécial d'experts de la production non polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles, troisième session, 18 novembre, Genève.

COMITÉ DIRECTEUR DU PROJET «EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 21»

- Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques, dixième session, 21 et 22 février, Genève;
- Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21», dix-neuvième session, 28-30 mai, Genève;
- Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques, onzième session, 25 et 26 septembre, Genève.

GROUPE DE TRAVAIL DU GAZ

- Groupe de travail du gaz, dix-huitième session, 22 et 23 janvier, Genève;

- Groupe spécial d'experts de la fourniture et de l'utilisation du gaz, neuvième session, 24 janvier, Genève;

CENTRE DU GAZ

- Conseil d'administration du Centre du gaz, 21 janvier, Genève;
- Équipe spéciale des conduites de transport de gaz, quatrième session, février, Genève;
- Équipe spéciale du projet GATE 2010 (Transport et tarifs), dix-neuvième session, 13 mars, Paris;
- Équipe spéciale de l'application des directives de l'UE sur le gaz, quinzième session, avril;
- Comité technique de la base de données, dix-huitième session, mai, Genève;
- Conférence de haut niveau, quatorzième session, juin (Norvège);
- Équipe spéciale des conduites de transport de gaz, cinquième session, septembre;
- Équipe spéciale du projet GATE 2010 (Transport et tarifs), vingtième session, octobre;
- Réunion du Bureau, octobre-novembre, Genève;
- Comité technique de la base de données, dix-neuvième session, novembre, Genève;
- Équipe spéciale de l'application des directives de l'UE sur le gaz, dix-septième session, décembre.
